

S E R M O N

SUR

LE DENOMBREMENT DE DAVID, ET SA PUNITION.

II. SAMUEL. Chap. XXIV. v. 1--14.

Or la colère de l'Eternel s'embrasa contre Israël ; car David fut incité contre eux à dire : Va & dénombre Israël & Juda. Le Roi donc dit à Joab , Chef de l'Armée , lequel il avoit avec lui : Passe maintenant par toutes les Tribus d'Israël , depuis Dan jusqu'à Béersébah , & dénombre le Peuple , afin que j'en sache le nombre. Mais Joab répondit au Roi : Que l'Eternel ton Dieu veuille augmenter ton Peuple autant , & cent fois autant qu'il est maintenant ; & que les yeux du Roi mon Seigneur le voyent ! Mais pourquoi le Roi mon Seigneur prend-il plaisir à cela ? Néanmoins la parole du Roi l'emporta sur Joab , & sur les Chefs de l'Armée ; & les Chefs de

L'Armée sortirent de la présence du Roi pour dénombrer le Peuple, savoir Israël. Ils passèrent donc le Jourdain, & se campèrent en Harober, à main droite de la Ville qui est au milieu du Torrent de Gad, & vers Jabzer. Et ils vinrent en Galaad, & dans la terre de ceux qui habitent au bas pais d'Hodsi, & vinrent à Dan-Jaban, & ensuite aux environs de Sidon. Et ils vinrent jusqu'à la Forteresse de Tzor, & dans toutes les Villes des Héviens & des Cananéens, & sortirent vers le Midi de Juda à Béersébab. Ainsi ils traversèrent tout le pais, & revinrent à Jérusalem au bout de neuf mois & vingt jours. Et Joab donna au Roi le Rôle du Dénombrement du Peuple; & il y eut de ceux d'Israël huit-cens mille hommes de guerre tirant l'épée, & de ceux de Juda cinq cens mille hommes. Alors David fut touché en son cœur, après qu'il eut fait ainsi dénombrer le Peuple; & David dit à l'Eternel: J'ai grandement péché en faisant cela; mais je te prie, ô Eternel, fais maintenant passer outre l'iniquité de ton serviteur; car j'ai agi très follement. Après cela David se leva dès le

le matin ; & la parole de l'Eternel fut adressée à Gad le Prophète , qui étoit le Voyant de David , en disant : Va , & dis à David , J'apporte trois choses contre toi ; choisis l'une des trois , afin que je te la fasse. Gad vint donc vers David , & lui fit entendre cela , en disant : Que veux-tu qui t'arrive ; ou sept ans de famine sur ton país ; ou que durant trois mois tu fuies devant tes ennemis , & qu'ils te poursuivent ; ou que durant trois jours la mortalité soit en ton país ? Avises-y maintenant , & regarde ce que tu veux que je réponde à celui qui m'a envoyé. Et David répondit à Gad : Je suis dans une très grande angoisse : je te prie que nous tombions entre les mains de l'Eternel , car ses compassions sont en grand nombre ; & que je ne tombe point entre les mains des hommes.

CE S O N T des reproches bien san-
 glans , Mes Frères , que ceux que
 Dieu faisoit autrefois aux Israélites , sur
 le faste & l'hypocrisie de leurs jeûnes &
 de leurs dévotions. Qu'ai-je à faire de
 la multitude de vos sacrifices ? Je suis
 soul d'holocaustes & de parfums ; &
 M 4 quant

Pronon-
 cé le 2
 Mars
 1735 ,
 Jour de
 Jeûne.
 Esaïe
 ch. 1.

184 SERMON sur le Dénombrement

• Esaïe
ch. 58.
v. 5.

quant à vos convocations & à vos fêtes solennelles, je n'en puis plus supporter l'ennui. Est-ce-là le jeûne que j'ai choisi, que l'homme afflige son ame pendant un jour? Est-ce en courbant la tête comme le jonc, en étendant le sac & la cendre? Appelleras-tu cela un jeûne, un jour agréable à l'Eternel? Mes Frères, ces reproches n'ont-ils rien qui nous regarde? Tant de crimes & de désordres, qui continuent à régner dans ces Provinces, & qui ont atteint les personnes de toute sorte de rang & de condition: tant de jours de Jeûne qui se sont succédés les uns aux autres, & qui n'ont produit aucun amendement sensible dans nos mœurs & dans notre conduite, n'offrent-ils pas à nos yeux le douloureux spectacle de ces dévotions passagères, hypocrites, dont Dieu se plaignoit par la bouche d'Esaïe le Prophète? Combien de Chrétiens parmi nous, dont tout le jeûne consiste à plier la tête comme le jonc, à affliger leur ame pendant un jour; qui ont paru interdits, consternés à l'approche des Jugemens de Dieu qui sembloit nous menacer dans les années précédentes, qui se sont écriés alors avec une apparente componction de cœur? *Eternel, pardonne à ton Peuple. Eternel,*

nel, n'expose point à opprobre ton héritage! mais qui, dès que l'orage a été passé, ont oublié bientôt les projets de conversion que la frayeur leur avoit arrachés, & qui sont retournés incontinent à leur train de vie ordinaire? Quelle peut être la cause d'une conduite si contradictoire & si criminelle? D'où vient que parmi cette foule de pénitens qui remplissent nos Temples dans des jours comme ceux-ci, il s'en trouve si peu qui entrent dans le but de ces Solennités, & qui se convertissent sincèrement? Est-ce que nous croyons pouvoir en imposer à Dieu par des larmes trompeuses, par des dehors de dévotion où le cœur a peu ou point de part? Non, Mes Frères, nous connoissons trop le génie de notre Religion, pour nous repaître de pareilles chimères. Est-ce donc que nous ne prenons point de part à la conservation, à la prospérité de l'Etat; que nous nous mettons peu en peine des effets de la colère de Dieu? Ce n'est point cela non plus: il suffit de vous voir dans ce Temple, de savoir ce qui vous y amène, pour nous persuader que vous n'y êtes pas venus *pour marcher de front avec Dieu*, pour braver sa justice & sa vengeance.

M 5

Qu'est-

186 SERMON *sur le Dénombrement*

Qu'est-ce donc qui rend pour l'ordinaire ces jours de Jeûne si peu efficaces, & qui nous fait perdre le fruit de toutes les exhortations qui nous y sont adressées? En général, Mes Frères, c'est l'ignorance où nous sommes de nous-mêmes; ce sont les illusions que notre cœur nous fait sur les vices & sur les défauts qu'il y auroit à réformer en nous. Nous avons tous un penchant extrême à nous flatter, à exténuer nos fautes & nos offenses, à nous croire moins corrompus que nous ne sommes. Nous ne sommes pas assez vains pour nous croire sans péché: mais nous ne nous croyons pas aussi assez coupables, pour nous persuader que c'est à nous que Dieu en veut, que c'est à nous à faire ces efforts de pénitence que nous recommandent les Ministres du Seigneur, que ce sont nos péchés qui ont excité la tempête qui menace l'Etat & l'Eglise. Chacun se décharge sur le prochain, de la cause des malheurs publics, & se range dans la classe des Justes qui sont *le sel de la Terre*, & en faveur de qui Dieu épargne le reste de la Société. Personne ne veut être le coupable *qui trouble Israël*; personne ne dit avec David, *C'est moi qui ai péché, c'est moi qui ai commis l'iniquité; mais ces brebis, qu'ont-elles fait?*

Voi-

Voilà une des principales causes du peu de succès de nos jeûnes & de nos dévotions solennelles. C'est l'ignorance où nous sommes de nous-mêmes ; c'est notre amour-propre qui nous flatte, qui nous séduit, qui nous cache le besoin que nous aurions de réformer nos voies, & qui nous persuade que moyennant quelques regrets, quelque légère componction de cœur, Dieu ne fauroit manquer d'être appaisé envers nous, & que notre grace est déjà écrite dans le Ciel.

Le Texte que nous venons de vous lire, est bien propre à dissiper une illusion si criminelle & si dangereuse. Vous y voyez un Roi, mais un Roi selon le cœur de Dieu, à qui pas un d'entre nous n'oseroit s'égalier ni du côté du zèle, ni du côté des vertus. Ce Roi ordonne à Joab de faire le Dénombrement de son Peuple. Rien ne paroît plus innocent que cette action : il n'y a personne d'entre vous, qui ne fût porté à excuser David & à l'absoudre. Cependant, Dieu fut bien éloigné d'en juger ainsi : sa colère s'embrasa contre son Serviteur. David reconnut sa faute, aussi-tôt qu'il l'eut commise. *Alors, dit l'Auteur Sacré, David fut touché en son cœur, après qu'il eut ainsi fait dénombrer le Peuple. Il se hâte de*
la

la confesser: il exprime le regret qu'il en a, de la manière la plus touchante & la plus soumise. *J'ai grandement péché en faisant cela: mais je te prie, ô Eternel, fais maintenant passer outre l'iniquité de ton serviteur; car j'ai agi très follement.* Un aveu si humble & si sincère ne fut pas capable de fléchir la colère de Dieu. Il envoie Gad le Prophète vers David, avec cette terrible déclaration: *Va, parle à David, & lui dis: Ainsi a dit l'Eternel, Je te propose trois choses, choisi-toi l'une d'elles, afin que je te la fasse; ou sept ans de famine en ton pays; ou que durant trois mois tu fuies devant tes ennemis, & qu'ils te poursuivent; ou que durant trois jours la mortalité soit en ton pays. Avise maintenant, & regarde ce que tu veux que je réponde à celui qui m'a envoyé.* A l'ouïe d'une si funeste déclaration, David se trouble & se déconcerte, il est saisi d'une angoisse mortelle. *Et David répondit à Gad: Je suis dans une très grande angoisse. Que nous tombions, je te prie, entre les mains de l'Eternel, car ses compassions sont en grand nombre; & que je ne tombe point entre les mains des hommes.* L'exécution suivit de près ce funeste message: un Ange exterminateur

teur fut envoyé, qui fit le dégât depuis Dan jusques en Béersebah : soixante & dix mille hommes furent la victime de l'orgueil & de l'ambition d'un Prince. Grande leçon pour les Rois, les Souverains, pour tous ceux que Dieu a élevés en dignité, qui se croient au-dessus des Loix qui sont faites pour les autres hommes. Mais grande leçon pour nous-mêmes, qui sommes assemblés par l'ordre de nos Souverains pour détourner les Jugemens que nous avons bien mérités, & qui avons tout sujet de trembler à la vue de cette Guerre cruelle qui s'est élevée dans plusieurs Provinces de l'Europe, & qui y cause tant de meurtres & de ravages. Mais n'anticipons point sur les usages que l'on peut tirer de cette Histoire, & voyons auparavant ce qu'il y a de plus remarquable dans le récit que vous venez d'entendre.

J'y trouve quatre choses, qui sont dignes de notre attention,

La première, c'est le Crime de David. Il fait dénombrer le Peuple d'Israël.

La seconde, l'Ordre rigoureux que Dieu fait signifier à David par le Prophète : *Va, parle à David, & lui dis : Je te propose trois choses ; choisis l'une d'elles, afin que je te la fasse.*

En

En troisième lieu, la détresse où se trouva David à l'ouïe du Messager de l'Éternel. *Alors David répondit à Gad: Je suis dans une très grande angoisse.*

Enfin, le parti plein de sagesse & de piété, que David prend dans cette triste extrémité. *Que nous tombions, je te prie, entre les mains de l'Éternel, car ses compassions sont en grand nombre; & que je ne tombe point entre les mains des hommes.*

Mes Frères, sur un Texte aussi abondant que le nôtre, il y auroit bien des remarques importantes à faire, si nous ne devions pas ménager votre attention pour l'objet principal. Par exemple, on pourroit rechercher l'origine des Dénombrements dans la République d'Israël, & leur usage. Les premiers Dénombrements se font faits par un ordre exprès de Dieu. Comme il étoit lui-même le Roi d'Israël, qu'il en exerçoit l'autorité, & que ces Dénombrements sont un acte de Souveraineté, Moïse n'entreprit point de dénombrer le Peuple de son chef, il attendit un ordre de Dieu pour le faire. Ces Dénombrements avoient différens usages. I. Ils servoient à faire connoître aux Israélites quelles étoient leurs forces, & le nombre des Combattans qu'ils pouvoient opposer

à

à leurs ennemis. II. Ils servoient encore à distinguer une Tribu d'avec une autre Tribu, & à maintenir chacune dans la possession que Dieu lui avoit assignée dans la Terre de Canaan. III. Enfin ils devoient servir dans la suite des siècles à distinguer la Famille du Messie, à vérifier les Oracles des Prophètes qui avoient prédit que le Christ sortiroit de la Tribu de Juda, de la Famille de David.

En second lieu, il faudroit lever une difficulté considérable, qui se présente en comparant notre Texte avec le Texte des Chroniques. Car au XXI. Chap. du I. Livre des Chroniques, où cette même Histoire nous est rapportée, il est dit que le Rôle que Joab présenta à David se montoit à quinze cens soixante & dix mille hommes; encore est-il remarqué, que les Tribus de Lévi & de Benjamin n'y étoient point comprises: au-lieu que dans notre Texte l'Auteur Sacré ne parle que de treize cens mille hommes tirant l'épée. Peut-être que la différence vient d'une erreur des Copistes, qui auront pris un nombre pour l'autre: car en Hébreu, plus qu'en aucune autre Langue, il est très facile de se méprendre sur les caractères qui servent à former les nombres. Peut-être aussi, que dans le Rôle dont il est

est parlé dans notre Texte, on n'a point compris ceux qui étoient actuellement au service du Roi, mais seulement ceux qui étoient en état de servir dans les nécessités urgentes de l'Etat. Or ceux qui servoient le Roi par quartier, étoient, suivant la répartition que David en avoit faite lui-même, vingt-quatre mille de chaque Tribu, qui étant multipliés par onze (car la Tribu de Lévi n'alloit point à la guerre) feront deux cens soixante & quatre mille hommes: ajoutez deux cens soixante-quatre mille au nombre de treize cens mille que nous avons dans notre Texte, & nous aurons un calcul à peu près égal à celui du Livre des Chroniques, je veux dire quinze cens soixante-quatre mille hommes; & par-là on concilie ces deux Textes, qui semblent se combattre. Mais ce calcul donne lieu à une autre difficulté. Comment un aussi petit País que la Judée, qui n'avoit que soixante lieues de long sur trente de large, pouvoit-il contenir une multitude si prodigieuse d'habitans, & fournir à leur subsistance, vu que Dieu avoit interdit aux Juifs tout commerce avec leurs voisins? Car s'il y avoit un si grand nombre d'hommes portant les armes, sans les vieillards, les femmes, les enfans; jugez à quel point

ce

1 Chro-
niques
ch. 27.
v. 1.

ce nombre devoit croître en les y comprenant ? A cela on peut répondre , qu'il ne faut pas juger de ce que la Judée étoit autrefois , par ce qu'elle est aujourd'hui : que quoique ce fût un petit Païs , il étoit alors d'une fertilité extraordinaire ; & il le devint encore davantage par le soin que ses habitans prirent de le cultiver , & de mettre à profit jusqu'au moindre pouce de terre. Des gens dignes de foi qui ont voyagé dans la Judée , nous assurent y avoir découvert des traces , qui font croire que les montagnes dont elle est remplie , étoient cultivées depuis le bas jusques au sommet. Il ne faut pas croire que les Juifs habitassent aussi au large dans la Palestine , que l'on habite dans plusieurs Provinces de notre Europe , & qu'ils eussent , comme l'on a aujourd'hui , des Palais somptueux , des Campagnes spacieuses , uniquement destinées au plaisir des yeux & à la récréation : tout y étoit ménagé , tout y étoit mis à profit pour les besoins de la vie ; de sorte que la Judée rapportoit abondamment du vin , du froment , de l'huile , & du miel , qui faisoient la nourriture principale des Orientaux. Mais nous ne faisons qu'indiquer en passant toutes ces matières , afin de n'être point obligés

d'y revenir, ni d'interrompre la suite de notre Discours. Passons à quelque chose de plus important.

I. P O I N T.

LA première chose que nous devons examiner, c'est le Crime de David. Il ordonne à Joab, & aux Principaux du Peuple, de dénombrer Israël. Ici, Mes Frères, chacun se porte naturellement à se faire cette question: Qu'est-ce que ce Dénombrement avoit de si criminel? qu'y a-t-il dans cette action de David, qui ait pu déplaire à Dieu, & attirer sur son Oint un châtement si terrible? Si Dieu s'étoit réservé ce droit à lui seul, s'il avoit défendu de dénombrer le Peuple sans un ordre exprès de sa part, sans doute que David n'auroit pu entreprendre ce Dénombrement de son chef, sans crime: mais une telle défense ne se trouve nulle part dans l'Ancien Testament. Ou bien, s'il en avoit été encore comme du tems de Moïse & des Juges, que Dieu exerçoit lui-même l'Autorité Souveraine en Israël, qu'il ne se faisoit rien d'important que par son ordre: mais la forme de la République avoit changé. Les Israélites ayant demandé un Roi à Dieu, Dieu, pour

pour les punir du mépris qu'ils avoient fait de son Autorité, avoit remis entre les mains d'un homme la Puissance Souveraine; il leur avoit transporté avec la Royauté, tous les droits qui en dépendent. David, comme Roi, étoit donc en droit de dénombrer son Peuple, sans attendre un ordre de Dieu pour le faire. D'où vient donc que Dieu lui en a fait un crime, d'où vient en a-t-il tiré une vengeance si éclatante?

Mes Frères, il ne faut pas tant s'arrêter sur le Dénombrement même, qu'il faut en considérer le tems, les motifs, & les circonstances. Car il est vrai que dénombrer un Peuple, est une action indifférente en elle-même, un privilège qui appartient à la Royauté. Mais premièrement, dénombrer un Peuple par un principe d'orgueil & de vaine gloire; en second lieu, le dénombrer dans un tems qui demandoit de tout autres soins de la part du Roi; 3. enfin, le dénombrer au mépris d'une promesse qui avoit été faite à Abraham, que sa Postérité seroit innombrable comme le sablon de la mer; ce n'étoit point là une affaire si légère, si indifférente, que Dieu ne fût en droit de la ressentir vivement. Or tout cela se trouve dans la conduite de David, &

concourut à aggraver son crime.

I. Ce fut par un principe d'orgueil & de vaine gloire, qu'il entreprit ce Dénombrement. Aucune raison d'Etat ne l'obligeoit à le faire. Il étoit en paix avec tous ses Ennemis, sur qui il avoit remporté des victoires signalées. Tout étoit paisible & soumis dans l'intérieur de son Royaume. Tous ses Voisins étoient soumis, ou tributaires. Dieu avoit répandu à pleines mains ses bénédictions sur son règne: il ne pouvoit douter de la continuation de ses faveurs, puisqu'il avoit les promesses de Dieu pour lui, & pour sa Postérité après lui. Quel pouvoit donc être le dessein de David, en faisant ainsi dénombrer son Peuple? Il est manifeste qu'il n'en eut point d'autre, que celui de satisfaire un secret orgueil qui s'étoit emparé de son ame. Maître d'un puissant Etat, il voulut se donner à lui-même, & donner à toute sa Cour, le doux spectacle de contempler sa gloire & sa puissance. Or si Dieu nous déclare dans sa Parole, qu'il *résiste aux orgueilleux*, que l'orgueil, la présomption sont des vices qui lui sont insupportables; ils devoient l'être bien davantage dans un homme comme David, que Dieu avoit élevé de la poussière, qu'il avoit tiré d'une

ne

ne cabane de bergers pour l'établir Roi en Israël, qu'il avoit conduit au Trône par une suite de victoires, où la main de Dieu paroiffoit d'une manière sensible. David ne pouvoit pas l'avoir oublié: cependant, au lieu de continuer à mettre toute sa confiance dans le Dieu des Armées, qui l'avoit protégé jusques-là d'une manière si visible & si miraculeuse, il la met dans les forces de son Etat, dans le nombre de ses Soldats.

Mais quelle raison avons-nous de porter ce jugement de la conduite de David? car enfin, l'Écriture n'en dit rien; & s'il est permis de juger ainsi des intentions qui font agir la plupart des hommes, il n'y aura point d'action si louable, si vertueuse, qui puisse échapper à notre censure. Peut-être que David n'eut d'autre but, que de s'acquitter des soins d'un Prince vigilant, qui veut être instruit au juste des forces de son Etat. Peut-être même qu'il se proposoit de faire remonter vers Dieu la louange de tant de gloire, de tant de puissance. Cette pensée vient assez naturellement dans l'esprit, quand on fait attention à la Piété de ce bon Roi. Mais non; Mes Frères: quelque envie que l'on ait d'excuser David, il n'est pas possible que l'on juge si

favorablement de ses intentions dans cette occasion. Car outre qu'il s'accuse lui-même ensuite, qu'il parle de sa faute en des termes qui en marquent la grandeur : outre que Dieu en prit une vengeance, qui ne nous permet pas de douter que l'action de David ne lui déplût souverainement : outre cela, c'est que nous avons les oppositions que Joab & les Chefs de l'Armée firent à David, pour le détourner du dessein qu'il avoit formé; ce qu'ils n'auroient eu garde de faire, s'ils avoient reconnu en David des intentions si droites & si pures. Car il est remarqué, que cette parole déplut à Joab, & qu'il n'exécuta le commandement du Roi qu'à contre-cœur, après lui avoir parlé ainsi : *Que l'Eternel ton Dieu veuille augmenter ton Peuple autant, & cent fois autant qu'il est maintenant ; & que les yeux du Roi mon Seigneur le voyent ! mais pourquoi le Roi mon Seigneur prend-il plaisir à cela ? pourquoi cela tourneroit-il en péché à Israel ?* Cependant, malgré des remontrances si sages, si respectueuses, qui auroient dû faire rentrer le Roi en lui-même, David persista dans sa résolution : il est dit, que *la parole du Roi l'emporta, & que Joab & les Chefs*
de

de l'Armée furent contraints de céder à sa volonté. Enfin , ce qui doit achever de nous convaincre que David agit dans cette occasion par des vues mondaines & criminelles, c'est ce qui est dit au Livre des Chroniques. Car il est remarqué, que ce fut *Satan qui incita David*. Soit que l'on entende par-là quelque Ennemi caché, quelque mauvais Conseiller que David avoit à sa Cour ; car ce terme se prend quelquefois en ce sens-là dans l'Écriture : soit qu'on l'entende du Démon lui-même, qui suggéra cette pensée à David : toujours est-il certain que cette expression marque clairement que David se porta à faire ce Dénombrement par un mauvais principe , & qu'il n'avoit nullement en vue la gloire de Dieu.

Mais nous ne saurions laisser passer cette expression, sans y faire encore une remarque importante, qui tend à lever une difficulté qui se trouve dans quelques-unes de nos Versions, où on lit ces paroles : *Or la colère de l'Eternel s'embrasa contre Israël , & il incita David*. Il *incita David!* comment Dieu peut-il avoir incité ce Roi à commettre un crime , pour lequel il le punit lui-même si sévèrement après l'avoir commis? Mais il n'y a qu'à recourir au Texte des Chroniques,

pour voir disparoître cette difficulté. Car entre deux passages qui attribuent une mauvaise action, l'un à Dieu, l'autre au Malin, il n'y a point à balancer. Ainsi, quand on lit dans quelques Bibles, que *Dieu incita David*, cela veut dire, que David fut incité, comme quelques-unes de nos Versions ont beaucoup mieux traduit; Dieu permit à David de dénombrer son Peuple, il le laissa faire, il ne voulut point l'empêcher. Mais ce fut Satan qui mit cette pensée au cœur de David, & qui lui inspira cet orgueilleux dessein. Nous avons donc ici dans la comparaison de ces deux Textes, une Clé qui peut servir à l'explication de tous les passages, qui semblent rapporter à Dieu l'origine de quelque méchante action. C'est ainsi que l'on peut entendre tous ces passages où il est dit que *Dieu endurcit le cœur de Pharaon*, qu'il a fait égarer son Peuple, qu'il engraisse leur cœur, qu'il aveugle leurs yeux; non d'aucune action immédiate de Dieu, par laquelle il porte les hommes à pécher; mais d'une simple permission, d'une simple soustraction de ses lumières & de son secours, qui étant ôté à l'homme, suffit pour qu'il se précipite de lui-même dans les plus grands crimes. Mais revenons à notre sujet.

Esaië
ch. 6.

La

La seconde chose qui rendit ce Dénombrement criminel, ce fut le tems, la circonstance. Car c'étoit tout à la fin du Règne de David, lorsqu'il étoit déjà dans un âge fort avancé, que son cœur devoit être moins ouvert à ces sentimens vains & orgueilleux, que l'on pardonne à peine à une jeunesse présomptueuse. C'étoit dans un tems de deuil, d'humiliation, qui demandoit de tout autres soins, de tout autres pensées de la part d'un Roi si sage & si religieux: car c'étoit immédiatement après une Famine de trois ans, que Dieu avoit envoyée en Israël, pour les punir de ce qu'on avoit manqué de foi aux Gabaonites: Famine qui, suivant l'opinion de quelques Interprètes, n'étoit pas entièrement cessée. Quel tems pour perdre de vue son Bienfaiteur & son Dieu, pour se mirer soi-même dans sa grandeur & dans sa prospérité! N'étoit-ce pas plutôt le tems de pleurer, de gémir, de s'humilier sous la puissante main de Dieu, dont la colère fumoit encore contre Israël? Cependant c'est-là le tems que David choisit pour faire dénombrer son Peuple, pour encenser à sa propre gloire, pour faire parade de sa grandeur & de sa puissance. Faut-il s'étonner qu'une entreprise si vaine, exécutée dans des circon-

stances si peu convenables, ait allumé contre David le courroux du Ciel ?

Ajoutons en troisième & dernier lieu, que David parut dans cette occasion faire peu de cas d'une promesse magnifique, que Dieu avoit faite autrefois à Abraham ; c'est qu'il *multiplieroit sa Postérité comme le sablon de la Mer qui ne se peut nombrer*. Dieu prétendoit, par cette promesse, signaler son amour envers ce Patriarche. Il vouloit dire, qu'il feroit tellement accroître sa Postérité, qu'il ne seroit presque pas possible à l'esprit humain d'en faire le dénombrement. Ces promesses, David les voyoit heureusement accomplies sous son règne. Dieu avoit considérablement accru les forces de son Etat. Il l'avoit établi Roi sur un grand Peuple. Jamais le Royaume d'Israël ne s'étoit vu si florissant & si glorieux. David devoit donc s'en tenir là ; il devoit se contenter d'admirer, de célébrer la fidélité de Dieu dans ses promesses, sa bonté envers lui, qui l'avoit réservé pour des tems si heureux. Mais d'aller dénombrer un Peuple que Dieu avoit dit qui seroit innombrable, le dénombrer sans nécessité, sans aucune raison d'Etat, ou du moins sans une permission de la part de Dieu ; c'étoit en quelque sorte rétrécir les bien-

bienfaits de Dieu, c'étoit vouloir donner des bornes à une promesse qui devoit n'en avoir aucune.

Présentement, Mes Frères, réunissez toutes ces circonstances. Pensez que David entreprit ce Dénombrement, uniquement par un principe d'orgueil & de vaine gloire: qu'il persista dans son dessein, non un jour, deux jours, mais plusieurs mois; car Joab fut plusieurs mois à exécuter les ordres du Roi. Pensez qu'il l'entreprit, malgré les remontrances de Joab, & des Principaux de sa Cour; dans un tems de deuil, d'humiliation, où Dieu n'étoit pas encore bien appaisé envers Israël. Joignez à cela, qu'il parut ne faire aucun cas de la promesse que Dieu avoit faite à Abraham, & dont la considération auroit dû suspendre l'exécution de son dessein. Et vous trouverez que s'il n'y a pas là de quoi rendre David extrêmement coupable, il y en a assez pour empêcher de croire qu'il fût innocent. Peut-être y avoit-il encore quelque circonstance que nous ignorons, qui nous feroit mieux juger de son crime si nous en étions instruits. C'est ce que l'on peut conjecturer par la manière dont il s'accuse lui-même: *J'ai grandement péché en faisant cela, j'ai agi très follement.* On ne parle pas ainsi,

ainsi, à moins que l'on ne se sente bien coupable.

Mais après avoir vu quel fut le crime de David, voyons présentement quelle en fut la punition, & l'ordre rigoureux que Dieu lui fit porter par Gad le Prophète: c'est la matière de notre second Point.

II. P O I N T.

Va, parle à David, & lui dis: Je te propose trois choses; choisis l'une d'elles, afin que je te la fasse; ou sept ans de famine sur ton País; ou que durant trois mois tu fuies devant tes ennemis, & qu'ils te poursuivent; ou que durant trois jours la mortalité soit en ton País.

Quelque penchant que l'on ait à condamner David, puisque Dieu lui-même le déclare coupable, on ne sauroit s'empêcher de plaindre son sort, & d'être surpris de l'extrême rigueur avec laquelle il fut traité dans cette occasion. Ce qui augmente la surprise, c'est que dans une autre rencontre, où David étoit incomparablement plus coupable, Dieu en usa néanmoins avec beaucoup plus de douceur & de clémence: je veux parler du rapt de Bethsabé, & du meurtre d'Urie. Nathan fut chargé alors de la part de Dieu, d'aller
trou-

trouver le Roi, & de lui reprocher son crime. Jusques-là, il semble que David eût ignoré à quel point il étoit coupable; du moins ce ne fut qu'en présence du Prophète, qu'il fit éclater sa repentance: *J'ai péché contre l'Eternel.* Mais à peine Nathan donne-t-il le tems à David de s'affliger de son péché, qu'il se hâte de le rassurer par ces paroles: *Aussi l'Eternel a fait passer ton péché, tu ne mourras point.* Il est vrai que cette absolution fut suivie de menaces, qui eurent leur accomplissement quelques années après: mais c'étoit toujours beaucoup, que Dieu voulût rendre à David sa bienveillance, & lui assurer le pardon de son péché, incontinent après l'aveu qu'il venoit d'en faire. Ici, l'on voit tout le contraire. Les regrets préviennent le Messager de l'Eternel. David n'attend point que Gad soit venu vers lui, pour se reconnoître coupable; il est le premier à s'accuser: il confesse sa faute, incontinent après qu'il l'a commise; il en demande humblement pardon à Dieu: *J'ai grandement péché en faisant cela: mais maintenant, Eternel, je te prie, fais passer outre l'iniquité de ton serviteur; car j'ai agi très follement.* Mais pour toute réponse, Dieu envoie Gad vers David avec cette foudroyan-

droyante déclaration. *Je te propose trois choses : choisis l'une des trois ; afin que je te la fasse.* Quelle peut être la raison d'une conduite si différente : d'où vient cet excès de bonté, de clémence envers David, dans une occasion où ce Prince nous paroît si coupable ? d'où vient au contraire cet excès de sévérité, de rigueur, dans une autre occasion où il nous paroît si digne de pitié & de compassion ! Mes Frères, on n'en fauroit donner d'autre raison que celle-ci : c'est que Dieu ne proportionne pas toujours dans cette vie les peines aux offenses, parce qu'il se réserve à le faire dans celle qui est à venir. Comme il est libre dans la distribution de ses bienfaits, qu'il les dispense à chacun dans la mesure qu'il lui plaît ; il est libre aussi dans la distribution de ses châtimens. C'est à sa Sagesse, à sa Justice, à en déterminer la rigueur & la durée ; & quelque griève que paroisse la peine que Dieu inflige à certains Pécheurs qui nous paroissent moins coupables que d'autres, elle est toujours juste ; Dieu a toujours par devers lui des raisons souverainement sages pour nous traiter comme il fait. D'ailleurs, l'indulgence avec laquelle Dieu en avoit usé envers David, en lui remettant le péché contre Urie ; les
trou-

troubles, qu'il avoit vu s'élever dans son Etat ; les divisions qui avoient déchiré sa Famille , & qui étoient autant de suites funestes de son péché , tout cela devoit le rendre plus sage , plus retenu , plus circonspect pour l'avenir. Au-lieu de cela, David étant retombé dans une nouvelle offense , quoiqu'elle n'eût pas ce degré d'atrocité qu'avoit la première , Dieu étoit néanmoins autorisé alors à ne point épargner son Roi , mais à donner un libre cours à sa Justice. Ce que nous en disons, Mes Frères , n'est point pour diminuer dans vos esprits la sévérité du châtement : nous avouons qu'elle paroît extrême. Sept années de Famine en son País ! Dans le Livre des Chroniques, il n'est parlé que de trois ans. Peut-être y a-t-il ici encore une erreur de Copiste. Peut-être que Gad eut ordre de proposer d'abord sept ans de Famine, & que Dieu réduisit ensuite ce nombre à trois. Mais n'importe , ne prenons que trois ans. C'étoit toujours une cruelle alternative , d'avoir à choisir, ou trois ans de Famine en son País ; ou à être poursuivi pendant trois mois par ses Ennemis, qui n'auroient rien épargné dans leur fureur ; ou de voir pendant trois jours la Mortalité exercer ses ravages parmi un

Peu-

Peuple aussi nombreux que celui qui habitoit la Judée! Sur-tout, ce devoit être une extrémité bien cruelle, que l'obligation qu'on lui impose de choisir entre ces trois Fléaux! Dieu veut que ce soit David qui arme le bras de sa Justice, que ce soit lui qui décide du sort de son Peuple: c'est à lui à marquer à la vengeance céleste les coups qu'elle doit frapper: c'est pour une offense qu'il a lui seul commise; que des milliers d'innocens doivent être immolés à la colère du Ciel!

Mais cela même forme ici une nouvelle difficulté. Car le Peuple n'entroit pour rien dans ce Dénombrement; David seul avoit péché; & les trois Fléaux, dont Dieu propose ici le choix au Roi-Prophète, enveloppent toute la Nation: pourquoi confondre ainsi l'innocent avec le coupable? A cela, Mes Frères, nous répondons, que quelque part que portent les coups de la Justice de Dieu, il frappe toujours sur des Pêcheurs: que vraisemblablement tout Israël s'étoit rendu coupable de quelque crime devant Dieu, quoiqu'il n'en soit point fait mention. C'est ce que l'on peut assez naturellement conclurre de ce qui est dit au commencement de notre Texte: *Or la colère de l'Eternel s'embrasa contre Israël.* Israël avoit

avoit donc commis quelque grand forfait, qui l'exposoit au ressentiment de Dieu; & il est fort vraisemblable que les Israélites, enflés de leur prospérité & de leurs victoires, avoient négligé d'en rapporter la gloire à Dieu; qu'ayant perdu de vue leur Bienfaiteur, Dieu prit occasion du crime de David, pour châtier son Peuple d'une offense qui leur étoit commune avec le Souverain.

Mais cette réponse encore ne lève pas toute la difficulté. Car enfin, il paroît que David fut épargné dans cette rencontre, & que ce fut principalement sur son Peuple que retomba la peine de son iniquité. Nullement, Mes Frères, David ne fut point épargné: il fut puni dans la personne de ses Sujets. Un bon Roi, un bon Magistrat, est le Père de son Peuple: sa Famille, ce sont tous les Sujets qui composent son Etat: il ne sauroit les voir affligés de quelque calamité, être lui-même l'Auteur ou le témoin de leur misère, sans en ressentir lui-même de la douleur & de l'amertume. De-là vient que Dieu déclare en plusieurs endroits, qu'il punit quelquefois sur tout un Peuple l'iniquité des Souverains; parce qu'y ayant entre le Roi & le Peuple une relation très étroite, l'un ne sauroit

210 SERMON *sur le Dénombrement*

tomber dans quelque grande calamité, que l'autre n'en souffre du dommage. C'est ce qui arriva dans cette occasion. David étoit bon Roi : par tout ce qui nous est rapporté de ce Prince, il paroît qu'il avoit reçu du Ciel un cœur tendre & compatissant. Il aimoit donc ses Sujets comme ses enfans : chaque homme de son Peuple, qu'il voyoit tomber par la mortalité, étoit autant de coups qui atteignoient jusqu'à lui. Vous n'en douterez point, Mes Frères, si vous faites attention à la manière touchante, pathétique, dont il s'écrie à la vue des ravages que l'Ange de l'Eternel faisoit en Judée : *Voici, c'est moi qui ai péché, c'est moi qui ai commis l'iniquité ; mais ces brebis, qu'ont-elles fait ?* En effet, Mes Frères, représentez-vous quel affreux spectacle pour ce Roi, que la vue de cet Ange exterminateur dont il avoit lui-même armé le bras ; qui se tenoit entre le Ciel & la Terre, ravageant la Judée, portant en tous lieux la désolation & la mort, & remplissant toutes les familles de deuil & de desespoir. Bon Dieu ! quel ne devoit pas être le faiblissement de David, l'angoisse de son ame, lorsque passant dans les rues de Jérusalem, il voyoit l'effroi, la consternation peintes sur tous les visages ; lorsqu'il
ren-

rencontroit ces morts, ces mourans, ces cadavres entassés, qui lui renouvelloient à chaque pas l'image affreuse de son péché! lorsqu'il entendoit les cris, les gémissemens de ceux que l'Ange avoit frappés, qui se mêloient aux lamentations, aux sanglots de tout un Peuple, dont l'un lui redemandoit un Père, l'autre un Epoux, l'autre un Enfant, & qui tous ensemble s'accordoient à lui transpercer l'ame, à lui déchirer le sein! Non, non; on se trompe, si l'on pense que David fut épargné dans cette occasion: ce fut David qui fut puni de la manière la plus terrible: ce fut David qui souffrit dans cette occasion, tout ce que l'on peut souffrir de plus cruel & de plus funeste. Témoin ce sac, cette cendre, dont il se couvrit comme le dernier de ses Sujets. Témoin ces touchantes paroles: *Voici, c'est moi qui ai péché, c'est moi qui ai commis l'iniquité; mais Eternel mon Dieu, que ta main soit contre moi & contre la maison de mon Père.* Si David avoit été de ces Rois qui regardent leurs Sujets comme autant d'Esclaves, s'il avoit eu moins de tendresse pour son Peuple, il n'auroit pas été saisi, consterné, comme il le fut à l'ouïe du Messager de l'Eternel. Mais c'est qu'il prévoyoit tous

212 SERMON *sur le Dénombrement*

les malheurs qui alloient s'ensuivre: voilà ce qui le trouble, ce qui le déconcerte: c'est ce qui cause son angoisse. *Et David répondit à Gad; Je suis dans une très grande angoisse.* C'est le sujet de notre troisième Partie.

III. P A R T I E.

DANS ce peu de mots, David exprime avec force le trouble & le desordre de son ame, la consternation où l'avoit jeté la menace que Gad vient lui faire de la part de Dieu.

Cette angoisse de David avoit deux causes principales.

La première, c'est la colère de Dieu, que David voyoit allumée contre lui, & comme montée à son comble. Car tout marque ici, que Dieu étoit extrêmement irrité contre David: tout y respire la colère & la vengeance. Dans l'affaire d'Urie, Dieu garde quelque ménagement: Nathan se sert d'une Parabole, pour faire connoître au Roi combien il étoit coupable: la Sentence fut adoucie, aussitôt que prononcée. Ici, Dieu ne garde aucune mesure avec le coupable. *Va, parle à David & lui dis: Ainsi a dit l'Eternel, je te propose trois choses;*
choi-

choisis l'une d'elles, afin que je te la fasse. Et quelles sont ces trois choses? La Famine pendant trois ans: la Mortalité pendant trois jours: la Guerre, mais une Guerre meurtrière, pendant trois mois. Encore Dieu n'accorde-t-il aucun délai au criminel; il faut qu'il se détermine, qu'il choisisse sur le champ. *Avise maintenant, & regarde ce que tu veux que je réponde à celui qui m'a envoyé.* David ne pouvoit donc pas douter que Dieu ne fût extrêmement courroucé contre lui. Jamais encore il n'avoit été traité avec cette rigueur: dans ses plus grandes offenses, il avoit toujours vu reluire quelque rayon de cette miséricorde qu'il avoit célébrée tant de fois, qu'il avoit éprouvée tant de fois. Mais ici, de quelque côté qu'il porte ses regards, il ne voit qu'un Juge sévère, rigoureux, impitoyable, qui ne parle que de destruction & de mort. N'étoit-ce pas un grand sujet d'angoisse? *Je suis dans une très grande angoisse.*

En second lieu, ce qui cause l'angoisse de David, c'est la nécessité où on le réduit de choisir lui-même un de ces trois Fléaux qui lui sont présentés. On peut regarder comme un adoucissement à la Sentence d'un Criminel, quand on lui donne à choisir entre divers genres de mort, qui

sont moins rigoureux ou moins infamans les uns que les autres: mais quand la honte & le mal est extrême de tout côté, quand les supplices sont également douloureux & cruels; de quelque côté qu'on se tourne, c'est un nouveau genre de supplice, plus cruel que les autres, d'en laisser le choix au Criminel. La Nature, qui a en horreur sa propre destruction, frémit à un choix si affreux, elle ne sauroit se résoudre à être elle-même l'instrument de son supplice. Cependant, voilà la dure extrémité où David se voit réduit. On veut qu'il soit lui-même son Juge, le Vengeur de son iniquité: on veut qu'il prononce l'Arrêt de condamnation contre lui-même & contre son Peuple; qu'il choisisse entre trois Fléaux également formidables. Quelle perplexité! quelle angoisse! *Je suis dans une très grande angoisse.*

Car enfin, que choisira-t-il? Quelque parti qu'il prenne, n'est-il pas également malheureux? Choisira-t-il la Famine? Mais Israël ne faisoit que de sortir d'une Famine de trois ans, dont Dieu l'avoit affligé; & comment se résoudre à replonger son Peuple dans une nouvelle disette, à voir périr ses Sujets les uns après les autres, par un supplice aussi lent & aussi cruel

cruel que celui de la faim? Choisira-t-il d'être poursuivi par ses Ennemis pendant trois mois? Mais sans compter la honte qui alloit rejaillir sur son règne, il fa-voit qu'il auroit à faire à des Ennemis fu-rieux, qu'il avoit irrités par ses victoires & par le rude joug qu'il avoit mis sur eux; qui se prévaudroient avec insolence de cette occasion de se venger. Choisira-t-il la Mortalité? Mais il pense que c'est *une chose terrible, de tomber entre les mains de Dieu*, quand il est irrité; que son Ange destructeur peut faire lui seul plus de dégât en un jour, que l'épée de ses Ennemis n'en fauroit faire en bien des mois. Que choisira-t-il donc? Car quelque parti qu'il prenne, il voit que le mal est extrême, qu'il attire sur son Peuple une ruine inévitable. Quelle extrémité, quelle angoisse! *Je suis dans une très grande angoisse.* Quoi! Dieu n'aura-t-il point compassion de moi, de mon pauvre Peuple? Ne se laissera-t-il point émouvoir à la douleur qui m'accable? A-t-il oublié d'avoir pitié? N'y a-t-il point quelque ressource dans ses compassions, qui sont infinies? Non: *Choisis. Avise maintenant, & regarde ce que tu veux que je réponde à celui qui m'a envoyé.* Enfin, puisqu'il faut choisir, David prend son

Heb.
ch. 10.

216 SERMON *Sur le Dénombrement*

parti : il choisit, ou plutôt il ne choisit rien, car il ne peut pas s'y résoudre; mais il prend un parti également digne de sa sagesse & de sa piété. *Que nous tombions, je te prie, entre les mains de l'Eternel, car ses compassions sont en grand nombre; & que je ne tombe point entre les mains des hommes.* C'est le sujet de notre quatrième & dernière Partie.

IV. P A R T I E.

Que nous tombions, je te prie, entre les mains de l'Eternel. Voilà un étrange langage! Qu'est-ce que David veut dire? Ne tomboit-il pas toujours entre les mains de Dieu; & quel qu'eût été le Fléau qu'il eût choisi, ou la Famine, ou l'Epée, ou la Mortalité, n'étoit-il pas toujours entre les mains de Dieu? Avoit-il donc oublié que les maux, comme les biens, nous sont dispensés par la Providence Divine? Non, Mes Frères, David ne l'avoit point oublié: mais c'est un homme désolé qui parle: c'est la douleur la plus vive, qui a dicté ces paroles; & les grandes douleurs, vous le savez bien, s'expriment sans art & sans étude. David n'ignoroit pas, que tout est dispensé ici-bas par une sage Providence; que s'il ve-
noit

noit à tomber entre les mains de ses Ennemis, ces Ennemis n'auroient eu de pouvoir sur lui, que celui que Dieu auroit bien voulu leur donner : mais dans l'angoisse où il est, il ne cherche point à mettre de la justesse, de l'arrangement dans ses pensées; il ne pense qu'à exprimer le trouble & l'agitation de son ame. Il se sent coupable d'un grand péché; il se voit menacé, lui, tout son Peuple, d'un Jugement formidable; il a besoin de pitié, de compassion; il fait qu'elle se trouve en Dieu: c'est là où il la cherche, c'est pour cela qu'il s'écrie : *Que nous tombions, je te prie, entre les mains de l'Eternel!* On croit ordinairement que David, dans ces paroles, se détermine pour la Mortalité, & qu'il préfère ce dernier Fléau aux deux autres, comme partant plus immédiatement de la main de Dieu; & l'on se fonde sur l'exécution qui s'ensuivit. Mais, outre que la Famine n'est pas un Fléau moins immédiat de la puissance de Dieu, quelle apparence que David ait pu se résoudre à faire un choix si affreux? Car il est certain que des trois châtimens qui lui furent offerts, la Peste est le plus formidable de tous, celui qui fait ordinairement les plus grands ravages, & contre lequel il y a le moins de

O 5

ref.

ressource. Il est donc plus vraisemblable que David ne choisit point, qu'il ne put se résoudre à choisir. Des trois Fléaux qui lui sont offerts, il n'exclut que celui de l'Épée : il se contente de demander à Dieu, que les hommes n'eussent point de part à sa vengeance ; & du reste, il se remet à la discrétion de Dieu, il le laisse le maître absolu de son sort, & de celui de tout son Peuple. Ce parti paroît plus digne de la piété de David, & de la tendresse qu'il avoit pour ses Sujets. Car s'il eût choisi la Famine, on auroit pu croire qu'il cherchoit à se mettre à couvert des traits de la vengeance, puisque les horreurs de la Famine n'atteignent guères jusqu'aux Rois. S'il eût choisi l'Épée de ses Ennemis, on auroit pu l'accuser de cruauté envers son Peuple : car ce sont ordinairement les Peuples qui souffrent le plus des ravages de la Guerre. Enfin, s'il eût choisi la Mortalité, on auroit pu le soupçonner de consulter plutôt sa propre gloire, l'honneur de sa Couronne, que le bien & la sûreté de ses Peuples. Au lieu que ne prenant aucun parti, se remettant à Dieu du choix de la peine, il semble vouloir intercéder encore pour son Peuple, faire un dernier effort pour désarmer la

CO-

colère de Dieu. *Que nous tombions, je te prie, entre les mains de Dieu; car ses compassions sont en grand nombre.*

Mais David y avoit-il bien pensé? Que n'avoit-il pas à craindre en tombant entre les mains d'un Dieu irrité, dont la colère paroissoit embrasée contre lui? N'importe: David espère contre toute espérance. Il fait qu'il n'y a qu'un moment en la colère de Dieu, mais toute une vie en sa faveur. Il fait que de toutes les Vertus de Dieu, celle dont il se glorifie le plus volontiers, c'est d'être un Dieu *miséricordieux, pitoyable, tardif à colère, abondant en gratuité.* Il se souvient de l'avoir éprouvé diverses fois, il est résolu de l'éprouver encore: quoique ses compassions parussent éteintes pour lui, n'importe, il y a tout son recours, il ne veut point d'autre refuge. Par-là, David marquoit à Dieu la grandeur de sa Foi, la haute idée qu'il se formoit de la Miséricorde Divine. Il ne pouvoit guères donner à Dieu une preuve plus forte de sa confiance, ni de son amour: aussi en éprouva-t-il bientôt les effets; car si nous en croyons quelques Interprètes, la Mortalité ne dura pas plus d'un jour. Dieu, touché de la soumission du Roi & du Peuple, se repentit bientôt du mal qu'il avoit

220 SERMON *sur le Dénombrement*

avoit envoyé sur Israël; il ordonna à son Ange de cesser le dégât, de retirer sa main. Ainsi, à tous égards, David prit le parti le plus sage, le plus avantageux, en se remettant à la discrétion de Dieu, en ayant tout son recours à sa miséricorde. *Que nous tombions, je te prie, entre les mains de l'Eternel; car ses compassions sont en grand nombre.*

A P P L I C A T I O N .

IL ne se peut, Mes Frères, que la conduite de Dieu envers David & envers son Peuple, ne vous ait donné bien à penser. Quoi? après tant de preuves que ce Prince avoit données à Dieu de son zèle, de sa piété, de son attention à son service, après avoir éprouvé pendant tout son règne les plus signalés effets de la protection Divine, David a le malheur de s'oublier, il tombe dans l'orgueil, il perd de vue son Bienfaiteur & son Dieu! Le Peuple s'oublie comme son Roi, il se rend complice de son crime! Il n'en faut pas davantage pour allumer la colère de Dieu, pour armer le bras de sa vengeance, & pour immoler à sa justice soixante & dix mille coupables dans un jour! Hé que n'aurions-nous pas à craindre, bon Dieu!

Dieu ! si nous étions traités avec la même rigueur ! Que deviendriez-vous, habitans de ces Provinces, si Dieu se mettoit en devoir de venger dans la même proportion les iniquités des Grands , & les crimes du Peuple.

Peut-être que la Hollande , non plus que la Judée sous le règne de David, n'a jamais vu de plus beaux jours, des tems plus heureux & plus fortunés, que ceux dans lesquels nous avons le bonheur de vivre. Toujours il est bien sûr, que depuis la fondation de la République, elle n'a jamais vu une paix aussi constante, aussi durable, que celle dont elle jouit depuis plus de vingt années. Mais cette paix, cette prospérité dont Dieu nous fait jouir, a-t-elle trouvé par-tout des cœurs fidèles & reconnoissans ? Est-ce bien à Dieu que nous avons fait hommage de cette longue suite de prospérités & de bénédictions ? Dieu en a-t-il été plus craint, mieux servi & mieux adoré parmi nous, dans ces tems de calme & de prospérité ; & cette profusion de biens & de graces qu'il nous dispense, a-t-elle produit ce redoublement de zèle, d'amour, de reconnoissance, que Dieu avoit lieu d'attendre d'un Peuple si favorisé du Ciel ? Ah ! que nous sommes éloignés de pouvoir

voir nous rendre un témoignage si glorieux & si satisfaisant ! Au contraire, cette Paix, cete Abondance, cette Prospérité dont nous jouissons, n'a-t-elle pas engendré le luxe , l'orgueil , l'indévation, l'oubli de Dieu & de ses bienfaits, le mépris de sa Parole, la sensualité, un amour desordonné des richesses & des plaisirs ? Ah ! qui reconnoitroit aujourd'hui , au luxe qui règne parmi nous , l'humilité, la frugalité , la tempérance , la piété , la charité de ces Ancêtres si renommés dans votre Histoire ? A la réserve d'un petit nombre de Familles, où l'on voit briller encore ces anciennes Vertus qui ont élevé cette République , l'orgueil, l'ostentation la plus effrénée n'a-t-elle pas gagné par-tout, n'a-t-elle pas infecté les petits comme les grands, & confondu en quelque manière tous les rangs & toutes les conditions de l'Etat ?

Et vous , *tisons réchappés du feu* , Réfugiés, que le souvenir des malheurs de vos Pères devoit rendre plus humbles & plus sages ; est-ce pour perdre de vue le bras qui vous a sauvés, que Dieu vous a fait trouver dans ces Provinces un asyle sûr & favorable ? Est-ce pour recueillir avec dégoût la Manne spirituelle qui tombe à vos portes, que Dieu vous a transf-

plan-

plantés dans une autre Goffen, où il vous nourrit du pain de sa Parole ? Est-ce pour vous enorgueillir de vos richesses, pour les consumer en des dépenses folles, ruineuses, pour élever vos enfans dans le luxe, dans la moleffe, que Dieu a béni extraordinairement votre travail & votre négoce ? *Est-ce ainsi, Peuple ingrat, que tu récompenses l'Eternel, qui a été ton bouclier & le rocher de ton aide au tems de la calamité ?* Et n'est-ce que le luxe, l'orgueil, l'oubli de Dieu & de ses bienfaits, que nous avons à reprocher à nos Peuples ? Ah ! combien d'autres vices, d'autres excès, plus crians & plus énormes encore, qui se sont accrus, multipliés parmi nous, & qui nous donnent de justes sujets de craindre qu'enfin la colère de Dieu ne s'embrace contre ces Provinces, comme elle s'embrasa autrefois contre Israël !

Quelle ne seroit pas votre consternation, votre effroi, Mes Frères, si Dieu suscitoit de nos jours un Homme extraordinaire, un nouveau Messager de sa vengeance, qui par son ordre viendroit trouver vos Souverains, avec une commission toute semblable à celle que Dieu donna autrefois à Gad le Prophète ? qui les sommeroit de la part de Dieu, de choisir entre

tre les divers châtimens que la Justice Divine s'apprête peut-être à frapper sur cet Etat? qui leur droit de sa part: *Je vous propose cinq choses: choisissez l'une d'elles, afin que je vous la fasse?* A l'ouïe d'un Messager si redoutable, quelle ne seroit pas votre angoisse, votre consternation? quel jeûne ne seriez-vous pas prêts à entreprendre! quels efforts de pénitence ne feroit-on pas par-tout, pour suspendre, pour prévenir l'effet d'une menace si atterrante? Mes Frères, est-il nécessaire que Dieu suscite tout exprès un Prophète? n'est-ce pas assez qu'il nous parle par ses Ministres? qu'il nous parle par ses Jugemens qui nous menacent, & qui, ainsi que vos Souverains s'en expriment eux-mêmes dans leur Proclamation, *se sont fait sentir même au milieu de la paix, plus d'une fois & en plus d'une manière?* N'est-ce pas assez qu'il nous crie par toutes ces voix, *Choisissez, choisissez* entre tous ces châtimens que vous méritez, *celui que vous voulez que je vous fasse?* Ou les Tempêtes, qui en ruinant votre Navigation & votre Commerce, appauvriront l'Etat, & feront tarir toutes les sources de votre luxe & de votre orgueil? Ou les Vers, qui en minant peu à peu vos Dignes, laisseront
votre

votre País ouvert aux ravages de l'Océan? Ou la Mortalité, qui dépeuplera vos Villes & vos Campagnes? Ou la Guerre, qui livrera vos biens, vos femmes, vos enfans, à la cruauté du Soldat? Ou le Papisme, qui vous dépouillera de vos Temples, & du libre exercice de votre Religion? *Choisissez une de ces choses, afin que je vous la fasse?*

Que choisiriez-vous, Mes Frères, si Dieu venoit à vous proposer un choix si formidable? Choisiriez-vous les Tempêtes? Mais votre Commerce pourroit-il en soutenir beaucoup, comme celle qui s'est fait ressentir il y a quelques semaines (1)? Choisiriez-vous la continuation de ces Vers qui consomment vos Dignes? Mais si vos Dignes sont mises hors d'état de résister à l'impétuosité des flots, quel autre boulevard opposerez-vous à cet élément furieux, qui s'élève souvent au-dessus du niveau de vos contrées? Choisiriez-vous la Mortalité? Mais avez-vous oublié quelles furent vos terreurs, vos alarmes, il y a un peu plus de sept ans, (2) lors-

(1) Le 19 de Janvier de cette année, il y eut une Tempête affreuse, qui fit périr plus de 40 Vaisseaux au Texel & sur les côtes de ces Provinces, avec tous leurs Equipages; & qui causa un grand dégât dans les Villes & à la Campagne.

(2) lorsque la Mort se promenoit dans vos rues, que vous voyiez chaque semaine croître la liste de vos Concitoyens couchés dans le tombeau, & que vous craigniez que ce ne fût-là un avantcoureur d'un Jugement plus formidable ? Choisiriez-vous donc la Guerre ? Mais rappelez-vous les meurtres, les incendies, les ravages qui l'accompagnent, tous les maux que vous auriez à craindre de la cruauté & de la violence du Soldat. Rappelez-vous toutes ces calamités, sous lesquelles gémissent aujourd'hui ces Peuples infortunés, qui sont exposés aux horreurs de la Guerre. David, tout puissant Roi qu'il étoit, l'appréhendoit davantage qu'aucun des autres Fléaux qui lui furent proposés. Choisiriez-vous donc de retomber sous la domination du Papisme ? Mais quand votre Religion ne devoit pas vous être plus chère que votre propre vie, que n'avez-vous pas à attendre d'une domination qui ne respecte pas même les droits de Dieu & de la Conscience ? Que choisiriez-vous donc ? Car peut-être que l'iniquité est parvenue à son comble : peut-être que les Jugemens de Dieu

(2) En 1727, il y eut une Maladie épidémique, qui enlevait dans Amsterdam jusqu'à 7, 8, 9 cent personnes par semaine.

Dieu font à la porte. Quelle sera donc votre ressource, dans une situation si critique ? Ah ! ce sera la même que celle de David ! Ce seront tes compassions, Grand Dieu ! qui feront notre refuge. Il en est tems encore pour nous, Mes Frères, puisque l'Arrêt de notre destruction n'est point encore prononcé, puisque Dieu n'a pas encore *aiguisé le glaive de sa Justice*. Allons tous ensemble au Trône de la Grace : prions, pressons, sollicitons ce bon Dieu, & ne le laissons point qu'il ne nous ait bénis, que nous n'ayons defar-mé le bras de sa vengeance.

P R I E R E.

Oui, Grand Dieu, Dieu de charité, c'est entre tes bras que nous nous jettons ; c'est à tes *compassions qui sont en grand nombre*, que nous avons tout notre recours. Il est vrai, nous ne sommes pas moins coupables que ton Roi & son Peuple. Il est vrai que nous nous sommes enivrés comme lui de notre bonheur & de notre prospérité ; que l'orgueil, l'oubli de tes bienfaits, les crimes les plus hideux & les plus crians, se sont multipliés parmi nous ; & que quand tu nous accablerois de tes Jugemens, de ces Jugemens

P 2 qui

qui nous menacent depuis si longtems, nous n'aurions qu'à mettre le doigt sur la bouche, & à reconnoître en périissant, *que tu es juste dans ta vengeance.*

Mais maintenant, ô notre bon Dieu! nous retournons à toi de tout notre cœur & de toute notre ame, & nous y retournons avec jeûne, avec larmes, avec supplications, avec des cœurs contrits & brisés. Voi, regarde des Cieux tous les habitans de ces Provinces prosternés à tes pieds, implorant tes miséricordes; écoute une même voix qui a monté de tous nos Temples, & ce qui t'est bien plus agréable, qui a pârty de tous les cœurs. *Eternel, pardonne à ton Peuple! Eternel, n'expose point à opprobre ton héritage! Eternel, jusques à quand ta colère sera-t-elle embrasée? Change de courage envers tes Serviteurs!*

Mais peut-être que notre repentance vient trop tard: peut-être que ta bonté, ta patience, lassée, épuisée par tant de crimes & de rebellions, par tant de jeûnes inutiles, est prête à se convertir en fureur: peut-être que tu as déjà donné tes ordres aux Vents, à la Mer, aux Ministres de ta vengeance, & que tu te prépares à punir les iniquités de ce Peuple, & le mépris des *trésors de ta patience* & de ta *longue attente.*

N'im-

N'importe, Grand Dieu, ce fera toujours à toi, à tes compassions, que nous aurons notre recours. *Que nous tombions, je te prie, entre tes mains, ô Eternel; car tes compassions sont en grand nombre : mais que nous ne tombions point entre les mains des hommes !* Les hommes sont toujours furieux, toujours excessifs dans leurs vengeances : leurs compassions mêmes sont cruelles. Mais pour toi, quand tu visites, *quand tu châties, tu te souviens toujours d'avoir compassion. Il n'y a qu'un moment en ta colère, mais il y a toute une vie en ta faveur.* Nous nous souvenons de l'avoir éprouvé, Grand Dieu : donne-nous de l'éprouver encore. Préserve-nous du Fléau dévorant de la Guerre, qui repose sur d'autres Peuples ! Que les hommes n'aient point de part aux châtimens que nous avons mérités, & dont tu nous menaces depuis longtems ! Epargne à cet Etat ces massacres, ces incendies, ces désolations, qui affligent tant d'autres contrées de l'Europe, & s'il faut que nous soyons châtiés, châtie-nous en Père, pour notre bien, pour notre amendement ! *Que nous tombions entre tes mains, car tes compassions sont en grand nombre.* Ou plutôt, laisse-toi fléchir à

nos regrets, à notre repentance. Essaie encore un an, encore deux ans : donne-nous le tems de te prouver la sincérité de nos promesses par des effets , par un redoublement de zèle & d'attention à ton service. Lorsque ta colère s'embrasa contre Israël & contre ton Oint, tu te laissas toucher à leurs regrets , à leurs humiliations, tu donnas cet ordre favorable à ton Ange: *C'est assez, retire maintenant ta main.* Ne te laisseras-tu pas toucher à nos regrets, à nos supplications? Parle de paix à ton Peuple, & de joie à tes Bien-aimés. Dis aux Ministres de ta vengeance: *C'est assez de Naufrages, c'est assez d'Inondations, c'est assez de Veuves & d'Orphelins, qui ont vu engloutir dans les flots ce qu'ils avoient de plus cher.* Rends-nous des jours calmes, sereins, heureux, au prix des jours où tu nous as affligés.

Etends ces mêmes compassions sur ton Eglise ; nous ne saurions être heureux, tant que nos Frères persécutés ne le feront pas. Etends ces mêmes compassions sur ces Peuples infortunés, que tu visites par le terrible Fléau de la Guerre ; rends la Paix à l'Europe. Bénis nos Souverains, nos Magistrats, dirige toi-même leurs Conseils, afin que toutes leurs
ré-

résolutions tendent au bien de l'Eglise, à la prospérité de ces Provinces. Mais que cette prospérité, au-lieu de nous enorgueillir, nous rende plus sages, plus religieux, plus dociles à ta voix, mieux instruits de tes ordonnances. Exauce, Seigneur, *exauce-nous des Cieux, du domicile arrêté de ta demeure*; nous t'en prions au nom & par les mérites de ton Fils Jésus-Christ notre Seigneur, en disant : *Notre Père, &c.*

